

CONDITIONS GÉNÉRALES

Astrid Delarue

En vigueur au 14 avril 2023

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (les « **CGV** ») s'appliquent à toutes les prestations réalisées par ASTRID DELARUE, entreprise individuelle située 75 quai Marcel Dassault – 92210 Saint-Cloud, identifiée sous le numéro 893 512 327 (le « **Vendeur** ») à des clients professionnels (le « **Client** »).

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées sans réserve en retournant l'Offre (telle que définie ci-après), dûment signée, au Vendeur.

Toute dérogation aux présentes CGV devra figurer obligatoirement dans l'Offre, ou faire l'objet d'un écrit signé par des représentants habilités du Vendeur et du Client.

L'acceptation par le Client des présentes CGV emporte renonciation de ce dernier à se prévaloir des stipulations de ses conditions générales d'achat ou de toute autre stipulation contenue dans ses documents commerciaux, de quelque nature que ce soit, qui contrediraient les présentes CGV.

Article 1 – Objet

Les CGV ont pour but de définir les modalités de vente des prestations de copywriting par le Vendeur au Client (les « **Prestations** »).

Les CGV n'ont pas pour but de définir le contenu des Prestations. Les Prestations fournies sont celles décrites dans l'Offre.

Article 2 – Commande

2.1 Modalités de passation de la commande

Toute Prestation sollicitée par le Client donne lieu à l'émission d'une offre écrite par le Vendeur (l'« **Offre** »), qui peut également prendre la forme d'un devis ou d'un bon de commande, sur support papier ou électronique, à laquelle sont jointes les présentes CGV.

Sauf mention particulière, les conditions et prix proposés sur l'Offre sont valables pour une durée de trente (30) jours suivant l'envoi du document concerné.

Toute Prestation sollicitée par le Client donne lieu au versement, par le Client, d'un acompte équivalent à trente pour cent (30%) du montant total des Prestations tel que décrit dans l'Offre.

L'acceptation de l'Offre par le Client, retournée dûment signée par ce dernier sur support papier ou électronique et le paiement de l'acompte tel que décrit dans l'Offre valent passation de commande.

L'Offre complète les présentes CGV. Elle constitue à ce titre des conditions particulières applicables au contrat conclu entre les parties.

Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé à quelque personne que ce soit, sans l'accord préalable et exprès du Vendeur.

Toute condition particulière à une commande existante ne s'appliquera pas automatiquement aux commandes suivantes ; chaque Offre du Vendeur acceptée par le Client sera traitée comme un contrat distinct.

Toute Prestation additionnelle demandée par le Client donnera lieu à l'émission d'une nouvelle Offre et sera traitée comme une nouvelle commande.

2.2 Modification ou annulation de la commande

Les commandes transmises au Vendeur sont irrévocables pour le Client. L'acompte versé par le Client ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Le Client étant un professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le code de la consommation.

Toute demande de modification ou annulation de la commande devra être présentée par écrit par le Client au Vendeur, et ne produira effet qu'à condition d'être expressément acceptée par ce dernier.

Toute modification pourra faire l'objet d'une tarification supplémentaire.

Si une ou plusieurs modifications sont acceptée(s), le Vendeur sera délié des délais convenus antérieurement pour l'exécution des Prestations.

Article 3 – Réalisation des Prestations

Sous réserve de ce qui est indiqué dans l'Offre acceptée par le Client, le Vendeur demeure libre de déterminer seul les moyens (personnel, organisation, méthodes, procédés, techniques, produits) nécessaires à la réalisation des Prestations.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts à réaliser du contenu ne portant pas atteinte aux droits de tiers, et en particulier à des droits de propriété intellectuelle (marque, droit d'auteur, modèles en particulier), aux droits de personne (notamment usurpation d'identité, diffamation, insultes, injures, dénigrement, harcèlement, etc.), au respect de la vie privée (en ce compris le droit à l'image), à l'ordre public et aux bonnes mœurs (notamment incitation à la haine raciale, atteinte à la dignité humaine, etc.) et, plus généralement, à la réglementation applicable en vigueur et aux règles habituelles de politesse et de courtoisie.

Le Client s'engage à collaborer avec le Vendeur en vue de la bonne exécution de l'Offre et à déterminer, en lien avec le Vendeur et à l'avance, les spécifications à couvrir, dans le cadre de la réalisation de la Prestation.

La réalisation des Prestations est matérialisée par la livraison d'un document au Client (le « **Livrable** »).

Il appartient au Client de valider les Livrables remis et les Prestations fournies au fur et à mesure de leur réalisation, selon la procédure ci-après décrite.

Le Client validera les Livrables ou les Prestations, ou adressera au Vendeur ses éventuels commentaires dans les trois (3) jours calendaires suivant la remise du Livrable concerné ou la réalisation des Prestations concernées. À défaut de commentaire(s) de la part du Client dans ce délai, le Livrable remis ou les Prestations réalisées seront réputés validés. Dans le cas où les Livrables ou les Prestations seraient réceptionnés avec réserves, le Vendeur s'engage à modifier le Livrable dans la limite de deux allers-retours. En cas de modifications complémentaires, le Client et le Vendeur discuteront de bonne foi et le Vendeur proposera un devis au Client pour la modification des Livrables.

Article 4 – Prix et modalités de paiement

4.1 Prix

Les prix des Prestations sont ceux indiqués dans l'Offre. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes.

Le Vendeur s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, il s'engage à facturer les Prestations commandées aux prix indiqués dans l'Offre.

Il est expressément convenu par le Client et le Vendeur que le prix inclue la rémunération des Prestations à la fois au titre de la fourniture des Prestations, la remise des livrables par le Vendeur ainsi que l'ensemble des cessions de droits de propriété intellectuelle du Vendeur et autres obligations éventuellement prévues. Aucune cession des droits de propriété intellectuelle du Client ne sera réalisée au profit du Vendeur.

4.2 Modalités de paiement

Les factures sont adressées au Client par courrier à l'adresse communiquée par ce dernier ou par email. Les conditions de paiement sont précisées dans l'Offre. Le règlement s'effectue par virement bancaire. Les factures doivent être réglées dès leur réception.

En cas de retard de paiement, une pénalité contractuelle égale à trois fois le taux légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros est appliquée. Cette pénalité court à compter de la date d'échéance de la facture et est exigible sur simple demande du Vendeur.

Article 5 – Réalisation de la commande

Dans le cadre de la réalisation de la commande, le Client s'engage à mettre à la disposition du Vendeur toutes les informations qui seront nécessaires à la réalisation des Prestations définies dans l'Offre. Le Vendeur s'engage à conserver et traiter avec diligence les données fournies par le Client.

Article 6 – Responsabilité

Aucune responsabilité n'est assumée par le Vendeur, de manière expresse ou implicite, à raison de l'usage fait par le Client des Prestations fournies par le Vendeur auprès de tiers, quels qu'ils soient. En particulier, le Client reste seul décisionnaire de toute utilisation des Prestations fournies par le Vendeur, et le Vendeur ne saurait assumer quelque réclamation que ce soit à raison de tout dommage causé à un tiers quelconque du fait d'une telle utilisation. En cas de faute imputable au Vendeur lors de l'exécution des Prestations, le Client qui

rapporterait la preuve d'un préjudice direct et personnel, sera en droit d'obtenir du Vendeur la réparation du préjudice concerné, la responsabilité du Vendeur ne pouvant, en tout état de cause, excéder les sommes encaissées par lui au titre de l'Offre, étant par ailleurs entendu que la réparation de tous préjudices indirects (notamment préjudice d'image et pertes d'exploitation) est expressément exclue.

Le Client reconnaît que les préjudices résultant de la communication de données et/ou informations incomplètes, inexactes ou non conformes par le Client ne seront cependant pas imputables au Vendeur.

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée sur le fondement d'informations qui se révéleraient erronées ou illicites.

Le Client reconnaît que le Vendeur n'encourra aucune responsabilité à raison de toute perte de bénéfices, de trouble commercial, de demandes que le Client subirait, de demandes ou de réclamations formulées contre le Client et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

Le Client est responsable envers le Vendeur des dommages matériels et directs nés à l'occasion de l'exécution des Prestations, commis par lui ou par les tiers prenant part aux Prestations. Le Client indemnise le Vendeur de toute conséquence liée à ces dommages et plus largement, de toute pénalité, amende et frais, tels que les frais d'avocats, dont elle sera tenue responsable.

Article 7 – Propriété intellectuelle

Le Client reconnaît qu'il ne bénéficie, aux termes de la présente convention, d'aucun droit de propriété ou d'usage sur les marques, les enseignes, les titres et les logos liés aux Prestations.

Le Client reste titulaire de l'ensemble des droits relatifs aux données transmises au Vendeur pour les besoins de l'exécution de la commande. Le Client concède au Vendeur, pendant toute la durée de l'exécution des Prestations, une licence, non exclusive, d'utilisation de l'ensemble des données et contenus fournis au Vendeur. En conséquence, le Client autorise le Vendeur notamment à reproduire, représenter, adapter, modifier lesdits données et contenus sur tout support et par tout procédé connu et inconnu à ce jour en vue de la réalisation des Prestations. Cette licence est consentie à titre gratuit et pour le monde entier. Le Client déclare détenir tous les droits et/ou autorisations nécessaires à l'exploitation, l'utilisation, la reproduction des données et contenus mis à la disposition du Vendeur dans le cadre de l'exécution des Prestations. En particulier, le Client déclare s'il n'en est pas personnellement propriétaire, avoir obtenu toutes les autorisations requises pour l'exploitation des données et contenus fournis.

Le Vendeur accepte et reconnaît que l'ensemble des Livrables sont ou deviennent la propriété exclusive du Client et ce, à la date de paiement de la facture correspondante auxdits Livrables.

A ce titre, s'ils comportent des droits d'auteur, le Vendeur s'oblige, à titre ferme et définitif, à céder au Client, pour la durée légale de protection desdits droits selon les lois françaises et les conventions internationales, actuelles ou futures (y compris tous renouvellements, prorogations ou prolongations qui viendraient à intervenir quelles qu'en soient les causes) et pour le territoire du monde entier, sur tout support (papier, magnétique, etc...) et sous toute forme (codes sources, codes objets, binaire, etc...), tous les droits d'exploitation cessibles dont il est titulaire sur les Livrables, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires de tout pays, à savoir notamment :

- le droit de reproduction (droit de reproduire ou de faire reproduire, en tout ou partie, les Livrables, sur tout support, notamment papier, magnétique, numérique, CD-ROM, DVD, ou tout autre support informatique ou électronique, connu ou inconnu à ce jour, et ce, sans limitation de nombre) ;
- le droit d'adaptation et de traduction (la traduction ou toute autre modification des Livrables, en tout ou partie, en toute langue ou en tout langage de programmation (code source et code objet), le droit de les corriger ou faire corriger, faire évoluer, réaliser ou faire réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements, de les maintenir, décompiler, mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, interfacer avec tout logiciel, base de données, produit informatique, utiliser les algorithmes à toutes fins, les transcrire en tout ou partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir et ce, sur tous supports) ;
- le droit d'exploitation, d'usage et de commercialisation (le droit de rétrocéder à des tiers, tout ou partie des droits cédés sur les Livrables, sous quelque forme que ce soit et notamment par une cession, licence, ou tout autre type de contrat, à titre définitif ou temporaire) ;
- le droit de représentation (le droit de diffuser ou de faire diffuser, de quelque manière que ce soit, par tout procédé ou support qu'il soit connu ou inconnu, tout ou partie des Livrables à quelque fin que ce soit).

En revanche, le Vendeur ne sera pas empêché d'utiliser le savoir-faire, les compétences et l'expérience qu'il possédait, qu'il a développé ou qu'il a acquis avant la réalisation des Prestations ou dans le cadre de la réalisation des Prestations.

Si, durant la réalisation des Prestations, le Client met à disposition du Vendeur des outils et/ou documents lui appartenant ou appartenant à des tiers, le Client concédera ou fera concéder au Vendeur un droit non exclusif d'utilisation de ces droits, afin de permettre au Vendeur d'exécuter les Prestations. À ce titre, le Client garantit la jouissance paisible sur ces outils et/ou documents. À défaut, le Client fera son affaire personnelle et supportera seul toutes les conséquences de toutes éventuelles revendications de tiers, garantissant ainsi le Vendeur contre tout recours.

Article 8 – Confidentialité et communication

Les informations, de quelque nature qu'elles soient, communiquées par une partie à l'autre partie dans le cadre de l'exécution des Prestations sont considérées comme confidentielles et ne doivent pas être divulguées à un tiers, sauf accord préalable écrit de la partie les ayant communiquées.

Article 9 – Traitement de données personnelles

Dans le cadre de l'exécution de la mission, le Vendeur peut être amené à traiter des données à caractère personnel du Client ou de ses salariés, préposés ou cocontractant. Le Vendeur s'engage à respecter la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel. Le Vendeur s'engage à ne pas exporter ou transférer ces données en dehors de l'espace économique européen, sans garanties appropriées. Les données ne seront pas conservées pour une durée plus longue que celle nécessaire à l'exécution des Prestations, et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Les droits des personnes concernées relatifs à leurs données personnelles peuvent être exercés en contactant le Vendeur à l'adresse électronique suivante : astrid.copywriter@gmail.com.

Article 10 – Évolution des présentes CGV

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier ses CGV à tout moment. Dans ce cas, il en notifiera le Client.

Article 11 – Assurances

Le Vendeur certifie qu'il est titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages directs pouvant résulter des Prestations.

Article 12 – Force majeure

Les obligations des parties seront suspendues de plein droit et sans formalité et leur responsabilité dégagée en cas de survenance d'un cas de force majeure entendu comme tout événement échappant au contrôle d'une partie et qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de la conclusion à la date de la commande et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées et ce, conformément à l'article 1218 du code civil.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure : la guerre, l'émeute, une révolution, la grève, une épidémie mondiale, l'incendie ou l'explosion, les catastrophes naturelles et les conditions météorologiques exceptionnelles. Cette suspension ne s'applique cependant pas aux obligations de paiement.

La partie touchée par ces circonstances le notifiera, immédiatement, par LRAR ou tout autre coursier de renommée internationale, à l'autre partie et elle mettra tous les moyens en œuvre pour reprendre, dès que possible, l'exécution de ses obligations. Après soixante (60) jours d'interruption d'exécution, chaque partie peut résilier de plein droit l'Offre, sans indemnité, par notification écrite envoyée par LRAR ou tout autre coursier de renommée internationale, avec effet à la date d'envoi de cette notification.

Article 13 - Sous-traitance

Le Client autorise le Vendeur à sous-traiter tout ou partie de la mission.

Article 14 – Nullité partielle - Non renonciation

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV. Le fait pour le Vendeur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des CGV ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement d'une telle stipulation.

Article 15 – Droit applicable et attribution de juridiction

Les CGV sont soumises au droit français.

À défaut de résolution amiable, tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des CGV sera porté devant le Tribunal de Commerce de Nanterre.